



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13/11/2023

### Entretien du patrimoine arboré des canaux de Bretagne Intervention à la Croix des marins à Redon

---

**La Région Bretagne est propriétaire et gestionnaire des 550 km de canaux en Bretagne. La gestion de ces voies d'eau très fréquentées, tant sur l'eau que sur les berges, implique également celle de son patrimoine arboré. Les 69 peupliers situés à la Croix des Marins à Redon en bordure de la Vilaine appartiennent à la Région et seront abattus et valorisés dans les filières locales de bois d'industrie et énergie à compter du 20 novembre prochain.**

Les peupliers de la Croix des marins à Redon font partie du paysage de la voie d'eau et de ce quartier emblématique de Redon. Néanmoins, leur état sanitaire, la chute de grosses branches à chaque coup de vent et également en dehors de phénomènes météos marquants, du fait de la sécheresse, les rend dangereux pour le public nombreux fréquentant les berges de la Vilaine.

Conformément au code de l'environnement, article L 350-3, l'intervention nécessaire sur ces arbres a été expertisée et autorisée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine. Le rapport est disponible sur demande. Le chantier, qui est confié à l'entreprise BEMA de Nozay, aura lieu à partir du 20 novembre, le long de la Vilaine, du château du mail à la dalle de la Croix des marins, et devrait durer entre 2 et 3 semaines. Pendant la durée du chantier, l'accès à la zone concernée ne sera pas autorisé pour des raisons de sécurité mais la circulation des véhicules des riverains et des spectateurs du cinéma Manivel sera organisée, compte tenu de travaux également en cours quai Jean Bart.

Les bois coupés seront valorisés dans les filières locales. Les grumes (troncs) en déroulage pour la fabrication de cagettes légumières et les autres parties des arbres broyées en plaquettes pour alimenter les chaufferie bois de la Région.

En 2024, les souches seront rognées afin de permettre le remplacement des peupliers par des plantations d'arbres feuillus de hauts jets, à croissance plus lente et donc plus durables, qui seront plantés dès l'automne 2024 pour renouveler ce patrimoine arboré.

Cette opération sera assurée par la ville dans le cadre de l'aménagement des espaces publics de l'opération Garnier. Conformément aux orientations du plan guide aménagement Confluences 2030, l'ambiance de ces berges, dit du chemin sous la marée, sera conservée invitant à la promenade et à la contemplation des marais et du fleuve. Les cheminements existants seront simplifiés pour augmenter les surfaces végétales et offrir de large espace de pelouses. Du mobilier de confort très simple, propice à la convivialité et à la détente, sera installé. Le projet d'aménagement définitif en cours d'étude sera présenté au public en 2024.



**A propos :**

Le patrimoine arboré des canaux de Bretagne est remarquable. Il est géré de façon durable afin de garantir la sécurité des usagers des voies d'eau et des chemins de halage et les essences locales et feuillus y sont privilégiées. Les coupes sont raisonnées et uniquement réalisées quand la sécurité des usagers et des infrastructures est menacée.

Les essences d'arbres présentes sur les canaux sont variées ce qui les rend moins vulnérables aux maladies et plus intéressantes comme habitats des espèces faunistiques et qui contribue à faire des canaux une trame verte reconnue à l'échelle de la région.

Pour plus d'infos sur les arbres des canaux de Bretagne, écrivez-nous, ou consultez nos pages : <https://canaux.bretagne.bzh/biodiversite/arbres/>